



Assemblée Générale Ordinaire du Foyer Rural de Villey le sec, « Les Trabecs »

À l'attention des adhérents du Foyer Rural de Villey le sec

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association, Les Trabecs, qui se tiendra :

Samedi 1er juillet 2023 de 17h à 18h
à la Maison de la Com' de Villey le Sec,
Place de l'église.

Si le quorum n'est pas atteint l'Assemblée Générale sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

L'ordre du jour est le suivant :

Rapport moral	Rapport d'activité 2022/2023	Rapport financier 2022/2023
Fixation du prix de la cotisation 2023/2024	Renouvellement des mandats d'administrateurs	
Réflexion collective sur les projets du Foyer Rural		

*Toutes les personnes intéressées pour participer au Conseil d'Administration seront les bienvenues !
Chacun peut s'investir en fonction de ses disponibilités. N'hésitez pas à vous présenter lors du renouvellement des mandats, c'est par l'engagement des uns et des autres que les projets naissent et se réalisent.*

Si vous ne pouvez pas être présent à l'Assemblée Générale, le vote par procuration est possible. Vous pouvez vous faire représenter par un adhérent de votre choix. (voir procuration ci-dessous)

Seuls les membres à jour de leur cotisation 2022/2023 peuvent voter à l'Assemblée Générale.

À Villey le Sec, le 12 juin 2023

Le président,

Julien COLIN

Un **apéritif** sera offert suite à l'Assemblée Générale pour un moment de rencontre convivial.

Vote par procuration

Je soussigné(e) (nom, prénom)

donne pouvoir à (nom, prénom).....

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association «Foyer Rural Les Trabecs » le 01/07/2023.

Date et signature